

Prauxif - D.I.C.I

Code ISIN : FR0010133363

FCP géré par Mansartis Gestion - FIA soumis au droit français

Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

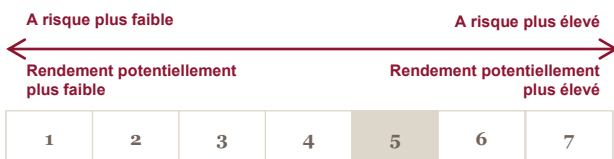
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU FONDS

- Prauxif est un fonds commun de placement (FCP), de classification « Actions internationales ». Il a pour objectif, sur un horizon d'investissement de cinq ans, la recherche d'un performance de long terme, par une gestion discrétionnaire sur les principaux marchés internationaux.
- Le FCP fait l'objet d'une gestion active. Il est composé de grandes et moyennes valeurs internationales, cotées sur les plus importantes places mondiales. Les actions des marchés internationaux représentent au minimum 80% de l'actif net du FCP. Les actions des pays du sud-est asiatique détenues directement ou par l'intermédiaire d'un OPCVM, ne peuvent pas représenter plus de 30% de l'actif net du FIA. La priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance bénéficiaire régulière, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon l'analyse de la SGP. L'investissement sur les marchés européens ainsi que sur les marchés des États Unis est au minimum de 10%.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Le FCP pourra détenir, dans la limite de 20% de l'actif, des obligations ou des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire.
- L'utilisation de produits dérivés sur les devises (contrats de change à terme : futures et swaps) pourra intervenir exclusivement dans le cadre d'opérations de couverture de change.
- Le risque de change est de 70% maximum de l'actif du FIA.
- La valeur liquidative est hebdomadaire. L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque semaine jusqu'au jeudi avant 11h (hors jours fériés), auprès de Mansartis. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Votre FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur de risque, ce qui relève du choix de Mansartis et reflète un niveau de risque en corrélation avec son exposition aux marchés actions. La volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans est comprise entre 10% et 15%.

- Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti : Il existe un risque de perte en capital

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

- Risque de liquidité : risque lié à la liquidité du marché sous-jacent pouvant impacter plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du fonds.
- Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de contrepartie : il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats de change à terme de gré à gré.
- Risque de change : le fonds peut-être exposé à une ou des devises autres que celle de valorisation du fonds.
- Risque émergents : le fonds peut être investi sur des marchés de pays émergents dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.35%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

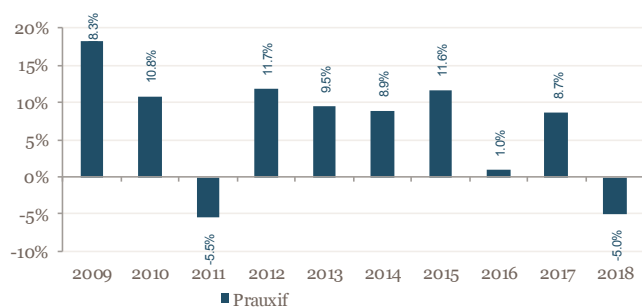
Les taux de frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion et commissions de mouvement), clos en décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur les frais et commissions du fonds dans le prospectus disponible auprès de Mansartis, 8 place Vendôme – 75001 Paris

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES ANNUELLES

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Elle tient compte des frais et commissions. La performance de l'indicateur de comparaison tient compte des éléments de revenus. Les performances sont calculées en euros. Classification "Actions internationales" le 24 juin 2014

DATE DE CRÉATION DU FONDS

Jeudi 25 novembre 2004

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank .
- Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Mansartis au 8, place Vendôme – 75001 Paris
- La Valeur Liquidative est disponible sur simple demande auprès de Mansartis.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- Ce FIA est dédié à 20 porteurs au plus.
- La responsabilité de Mansartis ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'AMF
Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20.02.2019